



7<sup>ÈME</sup> EDITION

CAILLOUX-SUR-FONTAINES-69

# KOODSHOW LIVE MUSIC FESTIVAL

4 - 5 OCTOBRE 2024

INSCRIPTIONS



Depuis 2017 le festival KOODSHOW Live Music Festival s'affirme, afin d'être l'une des meilleures scènes des groupes émergents de la région lyonnaise.

Associer des artistes reconnus à des artistes pleins de talents en devenir est notre défi.

Cette année encore, nous allons proposer une dizaine de concerts pendant 2 jours, sur deux scènes. L'une à l'extérieur pour une scène ouverte à tous avec des stands de fabricants d'accessoires et d'instruments de musique et une autre à l'intérieur de la salle de la Vallonnaire pour le Tremplin et pour les têtes d'affiche.

KOODSHOW Live Music Festival, c'est depuis ses débuts, une quarantaine d'artistes sur scène, plusieurs milliers de spectateurs, une quarantaine de bénévoles, une dizaine de partenaires, plus de 250 000 vues pour ses vidéos de concerts pour plus de 8 000 heures de visionnage et des articles de presse.

Ils sont venus au KOODSHOW Live Music Festival : SANSEVERINO, NONO KRIEF (Trust), PATRICK RONDAT, MANU & GERARD LANVIN, IDA NIELSEN (bassistes de Prince), ANA POPOVIC, ALLY VENABLE, ...

Soucieux de vouloir transmettre le savoir de l'art de la musique au plus grand nombre, nous organisons des Masterclass (guitare, basse, batterie,...), accessibles à tous, en collaboration avec de grandes marques d'accessoires et d'instruments de musique.

Depuis 2021, nous avons d'accueilli des bassistes et guitaristes de premier plan : Yvon ROUGNY, Christophe GODIN, Patrick RONDAT, Nono KRIEF.

Alors rejoignez-nous : avec vous, l'impossible devient possible.

La 7ème édition s'annonce encore comme un sacré KOODSHOW !!!



Pour en voir plus...



# KOODSHOW Live Music Festival 2024

## OFFRES PARTENARIATS

|  | 1                                      | 2                                         | 3           | 4                          | 5                     |                                |
|--|----------------------------------------|-------------------------------------------|-------------|----------------------------|-----------------------|--------------------------------|
|  | Citation<br>Partenaire sur<br>Internet | Citation<br>Partenaire sur<br>le festival | Logo vidéos | Logo sur<br>flyers/affiche | Nb Accès<br>Backstage | Formule<br>choisie<br>(cocher) |
|  | X                                      | X                                         |             |                            |                       |                                |
|  | X                                      | X                                         |             |                            |                       |                                |
|  | X                                      | X                                         |             |                            | 2                     | X                              |
|  | X                                      | X                                         | X           |                            | 4                     |                                |
|  | X                                      | X                                         | X           | X                          | 6                     |                                |
|  | X                                      | X                                         | X           | X                          | 8                     |                                |

### PARTENAIRE

1 - Citation en tant que Partenaire :

2 - Logo affichage salle :

3 - Logo vidéos :

4 - Logo sur flyers/affiches :

5 - Accès Backstage :

Sur la page Partenaires du site [www.koodshow.fr](http://www.koodshow.fr) & nos pages de réseaux sociaux

Projection du logo le week-end du festival : Ecran vidéo dans la salle et sur les banderoles « Partenaires » le week-end du festival

Affichage du logo en fin des teasers vidéos du festival et des vidéos des concerts diffusés sur les réseaux sociaux.

Logo sur flyers et affiches

Accès réservé au cocktail avec les artistes après les concerts du samedi soir

[www.koodshow.fr](http://www.koodshow.fr)

A. Neuville sur Saône 15/05/2024

Signature et tampon

SAS CURISTEC

53 avenue Carnot  
69250 Neuville sur Saône, France  
Tél. +33 (0)4 74 26 93 55  
SIRET 510 028 905 00048 - RCS Lyon  
Capital 160 000,00 € Code Naf 7112B  
TVA Intracommunautaire FR94510028905

KOODSHOW - 306 route du trève Oray - 69270 Cailloux sur Fontaines

Association Loi de 1901

[contact@koodshow.fr](mailto:contact@koodshow.fr)

[www.koodshow.fr](http://www.koodshow.fr)

Association KOODSHOW IBAN : FR76 1027 8073 0400 0208 1540 187

## CONVENTION DE PARTENARIAT

### Entre les soussignés :

Entre d'une part l'association KOODSHOW, sise 306, route du Trève Oray 69270 Cailloux sur Fontaines – siret n°83035270400019  
Et d'autre part le partenaire (nom et adresse) :

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

### I - OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention est destinée à régir, de la manière la plus complète possible, la relation de partenariat conclue entre l'association et le partenaire, en vue principalement du KOODSHOW Live Music Festival 2024, à l'occasion des événements organisés par l'Association, tels que définis ci-dessous.  
Elle précise de façon non exhaustive les droits et les obligations principaux des deux cocontractants, étant entendu que ceux-ci peuvent évoluer au fil du temps ; l'objectif principal étant que le partenariat qui unit les deux parties se développe au maximum et dans le sens des intérêts de chacun.

### II - OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

D'une manière générale, l'association s'engage à promouvoir l'image du partenaire. Pour ce faire, l'association met à disposition plusieurs formules (voir offres partenariats joint) dont le partenaire choisit l'une d'entre elles.  
L'association pourra utiliser le Logo du partenaire sur ses sites Internet, ses réseaux sociaux et sur ses vidéos.

### III - OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

Le partenaire s'engage en contrepartie à verser à l'association le montant suivant, en vue de la réalisation de l'objet de la convention : ..... €  
Le paiement du montant se fera selon les conditions suivantes : chèque ou virement à l'ordre de l'Association. (cf. rib bas de page)

### IV - DUREE DE LA CONVENTION

Le présent partenariat conclu entre l'association et partenaire débutera le 15/05/2024 et s'achèvera de plein droit et sans formalités le 31/03/2025.

### V - RESILIATION

Chacune des parties pourra résilier la convention, de plein droit, à tout moment et sans préavis, au cas où l'autre partie manquerait gravement à ses obligations contractuelles. Cette résiliation devra être précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet durant 30 jours calendaires.

### VI - MODIFICATIONS

A la demande de l'une ou l'autre partie, des modifications pourront être apportées à la présente convention moyennant accord écrit entre les parties. Ces modifications seront considérées comme étant des modalités complémentaires de la présente convention et en feront partie intégrante.

### VII : CONFIDENTIALITE

Chacune des parties s'engage à considérer les dispositions de la présente convention comme étant confidentielles et à ne pas les communiquer à des tiers sans l'accord exprès et écrit de l'autre partie.

### VIII : LITIGES

Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention. En cas d'échec, les tribunaux de Lyon seront seuls compétents.

Fait à Neuville sur Saône

le 15/05/2024

en deux exemplaires

L'association  
Association KOODSHOW

**SAS CURISTEC**

Le partenaire (tampon et signature) 53 Avenue Carnot

69250 Neuville sur Saône, France

Tel: +33-(0)4-74-26 93 55

SIRET 510 028 905 00048 - RCS Lyon

Capital 160 000,00 € Code Naf 7112B

NVA Intracommunautaire FR94510028905

Association KOODSHOW IBAN : FR76 1027 8073 0400 0208 1540 187